

# INSTITUT NATIONAL D'ASSURANCE MALADIE-INVALIDITE

Etablissement public institué par la loi du 9 août 1963  
AVENUE DE TERVUREN 211 - 1150 BRUXELLES

## Service des Soins de Santé

Circulaire O.A. n° 2002/ 336

Bruxelles, le 5 août 2002

62/ 423

63/ 405

**Concerne : Instructions comptables et statistiques relatives aux prestations de santé.**

### AR du 4/03/2002

Suite à l'AR du 4/03/2002 modifiant l'arrêté royal du 13 janvier 2000 fixant les conditions dans lesquelles l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités intervient dans le coût de l'autosondage au domicile du patient, publié dans le Moniteur Belge du 10/07/2002, le plan comptable doit être adapté.

### Adaptations du plan comptable

L'AR du 4/03/2002 apporte les modifications suivantes au plan comptable :

#### A) création de deux nouveaux pseudo-codes de la nomenclature

Document : C 2  
Code comptable : 215 (5-7-9)  
Libellé : intervention dans le coût de l'autosondage au domicile du patient.  
Dépenses – cas – pas de jours.

Document: N 86  
Libellé: prestations pharmaceutiques  
***Nouveau pseudo-code nomenclature: 754331***  
***Libellé : intervention par sonde lubrifiée***  
Dépenses – cas – pas de jours.

Document: N 86  
Libellé: prestations pharmaceutiques  
***Nouveau pseudo-code nomenclature: 754353***  
***Libellé : intervention par sonde non lubrifiée***  
Dépenses – cas – pas de jours.

B) suppression d'un pseudo-code nomenclature

Document : C 2  
Code comptable : 215 (5-7-9)  
Libellé : intervention dans le coût de l'autosondage au domicile  
du patient.  
Dépenses – cas – pas de jours.

Document: N 86  
Libellé: prestations pharmaceutiques  
*Suppression d'un pseudo-code nomenclature: 754795*  
*Libellé : intervention par sonde lubrifiée ou non lubrifiée*  
Dépenses – cas – pas de jours.

C) date d'application

L'AR du 4/03/2002 mentionne que l'intervention de l'assurance pour les pseudo-codes nomenclature 754331 et 754353 est d'application pour les sondes qui sont délivrées à partir du 1er août 2002. Les sondes qui sont délivrées jusqu' au 31 juillet 2002 inclus doivent être comptabilisées sous le pseudo-code nomenclature 754795.

Le Fonctionnaire Dirigeant,



F. Praet,  
Directeur général.